



IV



Près de chez vous

MERCREDI 17 FÉVRIER 2021 Le Grand Parisien

75 | ENVIRONNEMENT URBAIN Cafés et restaurants fermés, terrasses éphémères abandonnées ? Elles sont 8 000 dans les rues de la capitale, certaines en piteux état. Le réseau Vivre Paris passe à l'offensive.

Ils partent en guerre contre les terrasses éphémères délaissées

CÉCILE BEAULIEU

ELLES ONT POUSSÉ par milliers dans les rues de la capitale au mois de juin dernier. De toutes les tailles, faites de palettes, parfois protégées par des bambous ou des bâches en plastique, avec sol en moquette vert gazon.

Bref, dès que la ville de Paris a autorisé aux cafetiers et restaurateurs de se doter d'une terrasse éphémère, ces derniers, cruellement touchés par la crise sanitaire, ont rivalisé d'ingéniosité pour s'offrir un espace extérieur. Il en existe 8 000 aujourd'hui à Paris, qui peuvent demeurer en place jusqu'au 30 juin prochain. Seulement voilà. Les établissements ont à nouveau fermé leurs portes fin octobre. Les terrasses, elles, sont restées sur les places de parking et les trottoirs.

Les Parisiens invités à signaler les installations délabrées

Dégradées, souillées ou encombrantes, elles sont devenues la cible du réseau Vivre Paris, qui concerne un collectif d'une vingtaine d'associations à travers la capitale. Celui-ci a créé une adresse email et invite les Parisiens à



Ces installations ont poussé dans les rues de la capitale l'été dernier et peuvent rester en place jusqu'au 30 juin prochain.

d'anomalie ». Voilà pour l'esthétique et l'encombrement. Reste la légalité. Gilles Pourbaix l'affirme : la charte élaborée par la Ville ne serait pas toujours respectée. « Nombreux sont les équipements qui dépassent la hauteur fixée à 1,30 m maximum, ou à être fixées au sol alors qu'ils sont censés être démontables. La municipalité doit au moins démonter ceux-là. »

Vivre Paris pourrait déposer une plainte

Pour obtenir gain de cause, Vivre Paris planche sur une plainte en référé pour « occupation de l'espace public ». Face aux abus, la Ville, qui n'a pas répondu à nos sollicitations, avait durci le règlement imposé aux commerçants alors qu'ils étaient encore ouverts.

Mais depuis quatre mois, tout semble figé. La crainte du réseau ? Que ces équipements soient pérennisés cet été, à l'occasion de la révision du règlement des terrasses parisiennes. ■

utiliser pour signaler les terrasses les plus gênantes et endommagées. Ils peuvent ensuite envoyer localisations et photos à la ville, via l'application Dans ma rue, qui permet à chacun de signaler des anomalies rencontrées sur son chemin. En quelques jours, 250 signalements ont déjà été réalisés. « C'est abo-

minable ! Enrage Gilles Pourbaix, le président du réseau Vivre Paris. Certaines installations sont devenues de véritables poubelles. Elles enlaidissent les rues, donnent à certains de nos quartiers des airs de bidonvilles. Les déchets s'y accumulent, favorisant la prolifération des rats. Elles confisquent des places

“
Ces terrasses donnent à certains de nos quartiers des airs de bidonvilles

GILLES POURBAIX, PRÉSIDENT DU RÉSEAU VIVRE PARIS

de stationnement, celles réservées aux personnes handicapées, des emplacements destinés aux vélos, des places de livraison... »

Les riverains n'ont reçu jusqu'à présent, de la part des administrateurs de Dans ma rue, qu'une dizaine de réponses. Avec le plus souvent ce commentaire : « Absence

D. COLEBEAULIEU